

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 116 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2785 - Prix : 1€

**Incendie à
Montgaillard : un
drame qui aurait pu
être évité**

Page 7

**Gauche : unie ou
divisée, loin des
intérêts des
travailleurs**

Page 3

**L'extrême-droite,
ennemi juré des
travailleurs**

Page 4

**Filière canne :
planteurs et usiniers
s'unissent
pour...demander des
millions à l'État**

Page 5

Guadeloupe

La paix armée

Page 11

Nouvelle-Calédonie

**La situation coloniale
demeure**

Page 12



L'hôpital n'est pas tant malade du covid, que du capitalisme

Depuis des mois, les débats sanitaires tournent autour du Covid et de la vaccination. Depuis des mois le gouvernement fait la morale à la population avec les gestes barrières et le passe sanitaire. Et pendant ce temps, il laisse l'hôpital sombrer.

Les fermetures temporaires des services d'urgence se multiplient dans de nombreuses villes, y compris de services d'urgence pédiatriques en pleine épidémie de bronchiolite. Nombre de services fonctionnent à la moitié ou aux trois quarts de leurs capacités. Impossible, dans ces conditions, de rattraper le retard lié aux déprogrammations de soins et d'opérations !

Cet état de crise permanente n'est pas dû au Covid, mais aux arrêts maladie, aux démissions et aux nombreux postes non pourvus dans les hôpitaux. Le ministre de la Santé minimise la crise en contestant le chiffre de 20 % de lits fermés avancé par plusieurs responsables, tout en reconnaissant que l'hôpital dispose, à l'heure actuelle, de moins de lits qu'en mars 2020.

Autrement dit, les hôpitaux sont moins bien armés pour la cinquième vague que pour la première. Les responsables de la catastrophe sont donc au pouvoir et ils ne sont pas à chercher du côté des non-vaccinés !

Beaucoup, parmi les soignants et la population, avaient nourri l'espoir que la crise sanitaire serve d'électrochoc pour l'hôpital. Les 120 000 morts, les déprogrammations, le manque de matériel et de personnel avaient fait la preuve de la dangerosité de la gestion comptable de l'hôpital. Le personnel, applaudi pour son abnégation et son courage espérait enfin être écouté. Eh bien non ! L'après Covid a été la douche froide.

Le gouvernement prétend avoir beaucoup fait avec le Ségur de la santé, mais les primes versées n'ont été que du saupoudrage et elles n'ont pas stoppé l'hémorragie de personnel confronté à des salaires trop bas et des conditions de travail toujours plus dures. L'afflux de malades de Covid replonge aujourd'hui le personnel dans la gestion de crise, avec tout ce que cela engendre de surmenage, d'épuisement et de stress.

Pour justifier le manque de soignants, Véran se cache derrière le fait qu'il faut des années pour les former. Mais qu'il commence par les payer correctement pour qu'ils ne partent pas dans les cliniques privées ou vers la médecine libérale !

Que Véran explique aussi pourquoi le nombre de places en écoles d'infirmiers n'a quasiment pas augmenté depuis deux ans et pourquoi le financement des formations internes à l'hôpital se fait encore au compte-gouttes ! Qui peut croire qu'en deux ans, il soit impossible de former les techniciens de laboratoire, les brancardiers ou les agents d'accueil qui manquent aussi ? Des dizaines de milliers de jeunes galèrent entre petits boulots et chômage, ils seraient prêts à s'engager dans ce type de métier si on leur donnait les moyens financiers de se former.

Il y a pénurie de bras et de matériel parce que le gouvernement, comme ses prédécesseurs, gère l'hôpital comme une entreprise. Là où il faudrait soigner, il est demandé de faire du chiffre et de travailler à la chaîne. Pour le personnel, cela signifie surcharge de travail, rappel sur les jours de repos ou de congés, roulements chamboulés, horaires décalés, changements de service et mépris de la part de la hiérarchie...

La façon dont les salariés des hôpitaux sont traités ressemble au sort des travailleurs dans nombre d'entreprises car aucun secteur n'échappe à la loi du profit. Dans les hôpitaux publics, celle-ci ne se présente pas sous la forme d'actionnaires exigeant leur dividende, mais elle s'impose au travers des restrictions budgétaires, des indicateurs financiers et des critères de rentabilité artificiels. Cela, parce que les capitalistes profitent volontiers de toutes les affaires qu'ils peuvent faire avec les hôpitaux, tout en exigeant du gouvernement qu'il réduise les dépenses publiques.

C'est cette course au profit qui fait mourir les hôpitaux à petit feu. C'est aussi elle qui empêche la levée des brevets sur les vaccins anti-covid et freine la lutte contre la pandémie. C'est elle qui provoque le chômage de masse, la précarité et pèse sur les salaires. C'est elle qui s'oppose au respect des hommes et de l'environnement.

Mais la loi du profit n'est pas une loi de la nature, c'est une loi de la bourgeoisie qui est la seule à avoir intérêt à ce que rien ne change. Quand, à travers des luttes, les travailleurs prendront conscience qu'ils ont la force d'imposer leur propre loi et d'organiser la société pour qu'elle réponde à leurs besoins et aux intérêts de la majorité, la course au profit n'aura plus lieu d'être !

Nathalie Arthaud

Gauche : unie ou divisée, loin des intérêts des travailleurs

Anne Hidalgo, candidate pour le Parti socialiste, a créé la surprise en proposant mercredi 8 décembre l'organisation d'une primaire pour sélectionner un candidat unique à gauche pour l'élection présidentielle.

Cette proposition a été rejetée par les autres candidats de gauche. Mais tous se sont présentés comme des champions de l'unité, à la condition qu'elle se fasse derrière eux.

Beaucoup d'électeurs de gauche, inquiets des scores annoncés de l'extrême droite ou révoltés par la perspective de voir Pécresse ou Macron élus, se disent sans doute que la gauche a besoin de s'unir, ne serait-ce que pour se qualifier au deuxième tour de la présidentielle. Ce serait une énième tentative de

faire tourner à plein régime la machine à illusions.

Jamais la gauche au gouvernement n'a servi d'autres intérêts que ceux du patronat et de la bourgeoisie, de Mitterrand à Jospin ou Hollande. La conséquence en a été la démoralisation d'une large fraction des militants ouvriers et le discrédit de l'idée que la société pouvait et devait être changée en faveur des classes populaires. C'est la dernière mouture d'une gauche unie sous Hollande, qui avait compté des Verts parmi ses ministres et qui avait profité du soutien du PCF, qui a imposé la loi Travail en 2016, contre laquelle des dizaines de milliers de travailleurs s'étaient battus. Les années Hollande, comme les années Mitterrand et Jospin, ont

contribué à renforcer les idées d'extrême droite dans la société et l'électorat.

La politique des gouvernements est dictée par la bourgeoisie, par le grand capital qui, dans la crise actuelle, mène une guerre aux travailleurs et aux chômeurs. Le temps où les capitalistes étaient prêts à quelques concessions est clos, et le rôle du gouvernement, présent et à venir, est de mettre en musique les attaques contre les travailleurs et les classes populaires.

Ce n'est pas d'une nouvelle variante d'une union des partis de gauche faillis que les travailleurs ont besoin, mais d'un véritable parti révolutionnaire se fixant comme but de renverser le capitalisme.

Macron : Sa Majesté télévisée

D'abord à propos de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, puis sur son bilan à l'Élysée, Macron s'est imposé deux fois à sept jours d'intervalle sur les écrans télévisés. Sans être officiellement candidat, il est en campagne électorale.

Prendre la présidence du Conseil européen n'est pourtant pas un exploit : c'est une présidence tournante. Chaque chef d'État ou de gouvernement européen la prend à son tour pour six mois. Macron, en jouant au grand leader du continent, essaie de mettre à profit cette circonstance pour tenter de faire croire qu'il va faire à l'avenir ce qu'il n'a pas fait ces dernières années. C'est ainsi qu'il a notamment péroré au sujet d'un très hypothétique salaire minimum européen, au cours d'une conférence de presse de deux heures retransmise en direct par plusieurs chaînes, dont France 2. La semaine suivante Macron a mis en scène son bilan, à nouveau deux heures durant

sur TF1.

En attendant son heure pour déclarer sa candidature, Macron joue à fond de sa fonction présidentielle pour occuper l'espace médiatique. Ce qu'il recommencera à n'en pas douter le 31 décembre pour la nouvelle année, puis en janvier au cours des nombreuses cérémonies de vœux.

Comme il ne va évidemment pas

se présenter en expliquant qu'il fera, comme ces cinq dernières années, tout ce que lui demandera la bourgeoisie française pour s'enrichir en exploitant autant que possible les travailleurs, il va abreuver à souhait les électeurs de phrases aussi creuses que sa confiance dans l'avenir et son amour pour la France. Heureusement, personne n'est obligé d'allumer son poste et de l'écouter.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 18 DÉCEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 24 DÉCEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 8 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 9 JANVIER de 8H30 à 10H00**

L'extrême-droite, ennemi juré des travailleurs

L'ancien maire de Bras-Panon, Daniel Gonthier, a fait paraître sur sa page Facebook des messages favorables à Eric Zemmour avant de précipitamment les retirer.

Celui de la Plaine des Palmistes, Johnny Payet, lui, soutient Marine Le Pen et l'accueillera dans sa mairie le 20 décembre, jour de la commémoration de la fin de l'esclavage à La Réunion.

Ces deux candidats à la présidentielle se sont illustrés particulièrement par leurs prises de position

racistes et anti-immigrés. Mais ce sont avant tout des candidats qui, en oeuvrant à la division du camp des travailleurs, défendent en fait les intérêts des capitalistes et le système en place d'exploitation des travailleurs.

Les travailleurs qui votent ou sont tentés de voter pour ces candidats d'extrême-droite votent en fait contre leur camp. Ils votent pour leurs pires ennemis qui, une fois au pouvoir, se retourneront violemment contre eux, interdiront leurs organi-

sations syndicales et politiques, le droit de grève, légiféreront pour donner tout pouvoir au patronat.

La seule façon d'exprimer clairement son rejet de l'exploitation et des injustices, sera de voter contre tous ceux qui incarnent le pouvoir des capitalistes. Ce sera aux prochaines élections présidentielle et législatives, de voter pour le camp des travailleurs, c'est-à-dire pour les candidat(e)s de Lutte ouvrière !

Pôle emploi : chasse aux chômeurs renforcée

Le directeur de Pôle emploi vient d'annoncer une nouvelle chasse aux chômeurs. 250 000 inscrits à Pôle emploi vont être contrôlés dans les six prochains mois.

Il y a des métiers « en tension », dit le gouvernement : dans l'hôtellerie, la restauration ou le bâtiment. Et une petite musique a laissé croire que, du coup, les salaires allaient y augmenter pour attirer les travailleurs. Des rencontres entre syndicats et patronat ont été largement mises en vedette dans les médias. Elles n'ont abouti à rien. En revanche, les menaces du gouvernement envers les chômeurs n'ont pas tardé. Il y a quelques semaines,

Macron a réclamé un renforcement du contrôle des chômeurs. Puis, la ministre du Travail, Élisabeth Borne, a immédiatement exigé que les contrôles soient augmentés de 25 %. Et le directeur de Pôle emploi a mis cela à exécution.

Désormais, les chômeurs seront contrôlés au bout de trois mois au lieu de douze. Les contrôles concerneront ceux qui recherchent un travail dans des métiers en tension, mais aussi ceux qui auront été signalés par une agence pour une raison ou pour une autre, ou encore n'importe quel chômeur, de façon aléatoire.

Plutôt que de trouver du travail, des centaines de milliers d'inscrits à

Pôle emploi risquent surtout d'être radiés et de perdre leur allocation. Et puis le gouvernement et le patronat veulent aussi mettre la pression sur les chômeurs, pour les contraindre à accepter les bas salaires et les conditions patronales.

Le dirigeant du Medef, Roux de Bézieux, a déclaré que, pour trouver des salariés, « beaucoup d'entreprises augmenteront leurs salaires en 2022 ». C'est de la poudre aux yeux. Pour un emploi et un salaire qui permettent à tous de vivre dignement, les chômeurs et les travailleurs n'auront pas d'autre choix que de compter sur leurs propres luttes.

Aides : toujours plus pour les capitalistes

Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures d'aide aux entreprises, pour leur permettre, dit-il, de surmonter la hausse du prix des matières premières et la pénurie de composants électroniques. La politique du « quoi qu'il en coûte » continue au profit des capitalistes, pendant que les travailleurs, eux, doivent se débrouiller comme ils peuvent face à la hausse des prix, des loyers ou de l'énergie.

Les prêts garantis par l'État seront ainsi prolongés jusqu'en juin 2022, tout comme les avances remboursables et les prêts à taux bonifiés, avec des conditions assouplies.

L'avance remboursable sera désormais cumulable avec un prêt garanti par l'État ou un prêt à taux bonifié, ce qui est une nouveauté. Une enveloppe de 700 millions d'euros est prévue pour d'autres prêts, remboursables sur dix ans.

Le ministère des Finances précise que ces mesures seront surtout destinées à l'automobile, à la métallurgie, à l'électronique et au bâtiment, mais pas uniquement. Ce sont donc les grands groupes industriels qui en profiteront en priorité, ces groupes qui, comme Renault, Stellantis, Arcelor, suppriment à tour de bras des emplois, licencient les intérimaires,

aggravent les conditions de travail. Ce sont eux qui vont être arrosés encore et toujours plus d'argent public.

La direction générale du Trésor estimait en avril dernier que 206 milliards d'euros avaient été dépensés depuis le début de la crise sanitaire pour aider ainsi les entreprises, et surtout leurs actionnaires. Ces milliards, prélevés sur les impôts payés par les travailleurs, manquent chaque jour davantage pour les hôpitaux, les écoles et pour venir au secours de tous ceux que le grand patronat laisse sans ressources.

Filière canne : planteurs et usiniers s'unissent pour...demander des millions à l'État

En 2022 devra sortir une nouvelle « convention canne » ce document tripartite planteurs, industriels et État, qui fixe les conditions d'achat de la canne, les aides publiques ainsi que le cadre technique et financier entre les planteurs et les industriels.

Depuis novembre, tous les syndicats de planteurs et les représentants de Tereos se sont unis avec le soutien appuyé de la Région et du Département, pour demander à l'État une aide financière supplémentaire de 35 millions par an (20 millions pour les planteurs, 15 millions pour les industriels), la reconduite des fameux 38 millions obtenus sous Hollande pour compenser les soi-disant pertes liées à la fin des quotas sucriers européens et bien d'autres aides, notamment celles à l'emploi.

À entendre le représentant de Tereos, Florent Thibault, « les aides publiques par emploi dans la canne sont trois fois moins élevées que le coût d'un chômeur ».

Ce sous-fifre dressé sur ses ergots de coq, défendant la haute cour d'un groupe capitaliste qui brasse des milliards, ose justifier sa nouvelle de-



mande de subventions pour payer la main d'oeuvre en jetant la fiente de son mépris sur les travailleurs privés d'emploi.

Il ne leur suffit pas, lui et ses patrons, de profiter déjà des millions des fonds européens Feader et Feder qui servent à payer les techniciens agricoles, à moderniser les usines, etc.

Usiniers et syndicats de planteurs prétendent agir pour sauver les 18000 emplois (planteurs, ouvriers, techniciens) de la filière canne.

Mais pendant qu'eux se gavent, les petits exploitants disparaissent d'année en année, étranglés par les

dettes.

Quant aux techniciens, ouvriers d'usine, ouvriers agricoles, leur nombre diminue aussi, leurs salaires n'augmentent pas et leurs conditions de travail se dégradent de plus en plus.

La dégradation de leurs conditions d'existence plombe toutes les classes populaires.

Il est urgent que les travailleurs, à leur tour, s'unissent pour faire rendre gorge à tous ces profiteurs parasites en imposant la hausse générale des salaires et la création des emplois utiles en prenant sur les profits.

Région : les prédateurs au pouvoir

À la suite de son échec aux dernières élections régionales, l'ex-président de la Région, Didier Robert, a annoncé qu'il renonçait à toute responsabilité politique.

Quelques semaines plus tard, la Cour Régionale des Comptes (CRC) annonçait que ce dernier était accusé d'avoir embauché abusivement une trentaine de « collaborateurs » (chargés de mission et conseillers techniques), alors que leur nombre n'aurait normalement pas dû dépasser 6, avec des salaires plus que confortables. La CRC a, de plus, de fortes présomptions que ce soient des emplois de complaisance et a diligenté une enquête pour vérifier que leurs

bénéficiaires effectuaient bien un réel travail

La gestion de la Région sous la direction de Didier Robert semble avoir été une bonne opportunité pour offrir toutes sortes de privilèges à ses partisans, mais bien plus encore un guichet ouvert pour les capitalistes du BTP (avec la NRL par exemple), mais aussi des compagnies aériennes (avec la continuité territoriale) et de bien d'autres secteurs économiques (informatique, communication, etc.)

En fait dans la société actuelle, les collectivités territoriales servent de vaches à lait aux capitalistes et les cliques qui les dirigent prennent au passage leur part du gâteau.

La prédation à laquelle se livrent en permanence ces parasites ne cessera que le jour où les classes laborieuses leur retireront le pouvoir des mains et prendront les rênes de la société.



Notre santé n'est pas une marchandise !

Depuis des mois, les soignants des hôpitaux de l'île se sont mobilisés tour à tour contre la suppression des services de chirurgie infantile à Saint-Pierre, contre celui de diabétologie à Saint-Denis, la suppression d'une équipe du Samu à Bellepierre.

Plus récemment ce sont les infirmiers anesthésistes du CHU de Saint-Pierre qui se sont mis en grève pour la revalorisation de leur statut et samedi dernier un rassemblement, à l'appel de la Coordination Inter Hôpitaux et des syndicats, a eu lieu devant la préfecture pour dénoncer

le manque d'emplois au CHU de La Réunion, l'insuffisance de recrutement d'infirmiers et de médecins, la politique de tarification à l'acte qui impose aux hôpitaux une politique de rentabilité financière, les emprunts toxiques qui grèvent le budget des hôpitaux et se traduisent par la suppression d'emplois, et conséquemment par l'épuisement des soignants au travail, le gel de leurs salaires, la non reconnaissance professionnelle, les démissions en série des professionnels de la santé, la dégradation des soins pour les

malades.

L'hôpital public est malade de la logique du système capitaliste, de son État et de son gouvernement qui détournent l'argent public vers le subventionnement à fonds perdus des entreprises capitalistes, vers l'économie de guerre au détriment des services à la population.

Le système capitaliste rend notre société malade. Il est plus que temps de s'en débarrasser !

Travail du dimanche : les capitalistes du commerce veulent maximiser leurs profits

La fédération CGTR du Commerce, qui mène un combat contre l'ouverture des magasins les dimanches après-midi et les lundis matins depuis des années, vient de se faire débouter par le tribunal judiciaire de Saint-Denis pour les week-ends de décembre 2021, sur la base d'un vice de procédure.

Contrairement aux dispositions légales contenues dans la « convention de 1966 » interdisant cette pratique les propriétaires des Carrefour, qui font déjà des affaires en or à lon-

gueur d'année, vont donc pouvoir ouvrir ce mois de décembre leurs magasins 7 jours sur 7. Ces ouvertures supplémentaires se feront à coût quasiment nul pour eux, car ils feront appel pour cela au travail supplémentaire de leurs employés « volontaires » à cause des bas salaires et empocheront des millions d'euros supplémentaires sans avoir à embaucher.

Le préfet et la justice sont complices de ce coup de force patronal.

L'appareil de l'État est entière-

ment au service de la bourgeoisie et des gros actionnaires qui en veulent toujours plus. Dans tous les secteurs ils augmentent leurs profits en piétinant les droits et les besoins des travailleurs.

Tous ensemble, il faut imposer au patronat les augmentations de salaires conséquentes, les embauches nécessaires et le respect du repos hebdomadaire !

Électricité : subventions pour les distributeurs-arnaqueurs

Un amendement à la loi de finance 2022 doit limiter la hausse des tarifs à 4 %. Mais en même temps, il est annoncé que cette limitation doit prendre fin en 2023 et que les ménages seraient ensuite obligés de rembourser le « manque à gagner » des producteurs et distributeurs d'électricité. Les particuliers ne gagneraient donc rien, le prétendu cadeau n'étant qu'un délai de paiement !

D'autres mesures sont envisagées en faveur des distributeurs dits alternatifs (alternatifs par rapport à EDF). Actuellement, EDF est obligée de vendre le quart de sa production

d'origine nucléaire, soit 100 térawattheures par an, au prix bradé de 42 euros le mégawattheure, alors que le tarif du marché atteint en ce moment le record de 220 euros. Les alternatifs achètent donc à EDF cinq fois moins cher que le prix du marché et ils revendent en faisant une marge.

Seulement la bousculade des alternatifs pour obtenir cette électricité très bon marché a entraîné que les 100 térawattheures ne suffisent plus, il en faudrait environ 150. Les alternatifs achètent ce qui leur manque au prix du marché... et doivent vendre à perte, au prix négociés auparavant

avec leurs clients.

L'un d'eux, Hydroption, vient de faire faillite, Énergie Leclerc cesse ses offres, et plusieurs autres sont au bord de la faillite. L'amendement permettrait d'augmenter la part du nucléaire vendu à bas prix au détriment d'EDF et de subventionner les opérateurs alternatifs.

Ainsi les alternatifs créés de toutes pièces, ne produisant rien, mais spéculant et « distribuant » ce qu'ils n'ont pas produit, seraient aidés grâce à l'argent des contribuables. Leur arnaque aurait ainsi fonctionné à fond !

Un drame qui aurait pu être évité

LO



Dans la nuit du dimanche 11 à lundi 12 décembre, un violent incendie a détruit un bâtiment de 150 appartements appartenant à la SIDR (Société immobilière du département de La Réunion) dans le quartier de Montgaillard à Saint-Denis. Cinq personnes ont perdu la vie dont deux jeunes enfants. D'autres sont toujours hospitalisées dans un état grave. Plus de trois cents se retrouvent sans logement et des dizaines de familles ont tout perdu.

L'incendie aurait été provoqué par un feu dans de vieux meubles au pied de l'immeuble. Les coursives en bois et ferraille, seule issue d'évacuation, se seraient enflammées et effondrées rapidement et auraient donc empêché les victimes de s'enfuir à temps. Dans *Le Quotidien* du 14 décembre le président de la Confédération nationale du logement

(CNL) avance aussi des problèmes avec les portes coupe-feu. Il semble que la conception du bâtiment ne répondait pas aux normes qui sont imposées pour la construction de logements collectifs.

Mais en plus du non respect des normes, se pose la question de l'entretien des logements par la SIDR, des moyens existants ou non pour prévenir les incendies et pour lutter contre.

En effet, selon la CNL, les locataires ont commencé à signaler des problèmes (portes coupe-feu) et des dégradations dès 2017, trois ans seulement après la livraison de l'immeuble. Par ailleurs, la présence prolongée d'encombrants aux pieds des immeubles des quartiers populaires est une nuisance et surtout un danger permanent.

À La Réunion, des incendies de

maisons sont assez fréquents et parfois avec des victimes.

Il y a quelques semaines des habitants d'un immeuble privé à La Possession ont dû être relogés suite à un sinistre. En 2017, ce sont deux enfants qui sont morts asphyxiés dans l'incendie de l'appartement familial à Saint-Denis.

Il n'est pas rare non plus que des locataires de logements sociaux interpellent les sociétés immobilières à propos de malfaçons, des plafonds qui s'effondrent, des problèmes d'infiltrations ou encore des installations électriques défectueuses, des ascenseurs en panne, parfois dans des logements récents, etc.

Ce sont autant de situations qui peuvent tourner au drame un jour ou l'autre.

Souvent les responsables de ces sociétés tardent à intervenir et surtout à effectuer les travaux nécessaires. Parfois, les locataires sont obligés de porter plainte devant les tribunaux pour qu'elles réagissent.

Pour les sociétés immobilières le logement des classes populaires c'est une source de profits réalisés sur le dos des locataires en pratiquant des loyers exorbitants en augmentant les charges locatives tout en réduisant les services d'entretien des bâtiments, etc.

Des pratiques qui pourrissent la vie des familles populaires et peuvent aboutir à une scandaleuse tragédie.

Il manquait des pompiers

Trois jours après l'incendie de Montgaillard, le SAFPTR (Syndicat autonome de la fonction publique territoriale) a annoncé qu'il allait porter plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui ».

Les représentants du syndicat dénoncent le nombre insuffisant de pompiers lors de leur intervention sur l'incendie : il n'y aurait eu que 13 pompiers dont un standardiste en garde de nuit alors que le règlement

opérationnel en prévoit 17.

Ce sous effectif a eu pour conséquence que seuls deux poids lourds, au lieu de trois minimum pour sortir le fourgon-pompe-tonne, le porteur d'eau et la grande échelle, ont pu se rendre sur le sinistre.

L'absence de porteur d'eau n'ayant pas pu être acheminé sur place a entraîné des retards d'eau à la lance.

Toujours selon les syndicalistes,

le temps d'intervention a donc été plus long, notamment pour éteindre les ossatures bois des coursives et des escaliers.

Pour la SAFPTR, « *le Sdis va très mal* ». Et le syndicat craint « *qu'un tel drame se répète pour les fêtes* ».

Manque de moyens humains, manque de matériels, etc. Les économies mènent au drame.

Guerre d'Algérie : énième promesse d'ouverture des archives

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a annoncé vendredi 10 décembre que les documents liés aux enquêtes judiciaires de gendarmerie et de police en rapport avec la guerre d'Algérie seraient accessibles au bout de soixante ans, au lieu de soixante-quinze ans. Le pouvoir s'enorgueillit ainsi d'un geste qui arrive avec quinze ans d'avance... ou plutôt avec soixante ans de retard.

Si Macron peut aujourd'hui prétendre donner accès « en avance » à ces archives, c'est aussi que les précédents gouvernements, ceux de

gauche compris, ont soigneusement tenu le secret. Après avoir commencé par promettre l'ouverture des archives liées au massacre du 17 octobre 1961 à Paris, le gouvernement Jospin, ministres écologistes et PCF compris, était même allé jusqu'à laisser sanctionner Brigitte Lainé et Philippe Grand. Les deux archivistes avaient pris la défense de l'historien Jean-Luc Einaudi, traîné en justice par Maurice Papon pour avoir publiquement mis en cause sa responsabilité dans les massacres du 17 octobre 1961, alors qu'il était préfet de po-

lice.

Qu'est-ce qui sortira vraiment de l'arrêté promis cette fois-ci par le gouvernement ?

Des historiens pourront peut-être accéder à certains faits, certaines familles savoir précisément ce qui est arrivé à leurs proches. Mais la vérité est connue depuis longtemps : la colonisation de l'Algérie a été sanglante dès son premier jour, en 1830 ; les atrocités de la guerre d'Algérie, la torture généralisée et les exécutions sans nombre commises par l'armée française sont de notoriété publique.

Ventes d'armes : les marchands de mort se portent bien

Dans son rapport annuel, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) annonce que les ventes d'armes dans le monde ont battu un nouveau record en 2020.

En hausse constante ces six dernières années, les ventes ont augmenté de 17 % depuis 2015 et atteignent 472 milliards d'euros. 75 % d'entre elles sont le fait d'entreprises américaines ou européennes.

La France serait en recul dans ce classement, passant de 7,9 à 4,7 %, mais cela ne devrait être que passager. Macron, à l'instar de ses prédécesseurs, se démène pour promouvoir et vendre ses engins de mort. Les récents contrats signés avec les pays du Golfe devraient permettre, paraît-il, de battre des records.

Ce business, véritable aubaine pour les marchands de canons grâce à l'appui sans faille des États impérialistes, est une catastrophe pour la

population victime des guerres ou sous la menace de celles qui se préparent.



Leur démocratie et leur égalité

Le CSA a donné les chiffres des durées d'intervention des candidats à la présidentielle sur les plateaux télé et radio. « Égalité » est une devise inscrite sur les bâtiments publics, et pourtant...

En septembre, le champion des plateaux, publics et privés, était le candidat pas encore déclaré Macron, avec 48 heures 21 minutes, suivi de Zemmour avec 19 heures 45 minutes.

En octobre, c'est toujours Macron qui a tenu la corde, avec 29 heures 21 minutes, talonné par Zemmour 22 heures 31 minutes.

Nathalie Arthaud, elle, n'aura eu que 43 minutes en septembre et 11 minutes en octobre. Et pas sur les chaînes les plus regardées, ni aux heures de grande écoute.

Cela n'a rien de surprenant, dans cette démocratie où seuls les candi-

dat de la bourgeoisie ont la parole, où les principaux médias appartiennent à des Bolloré, Bouygues ou Dassault.

Pour se faire entendre, ceux qui défendent les intérêts des travailleurs ne peuvent compter que sur leur énergie, les discussions avec leurs collègues de travail, leurs voisins, sans oublier les affiches à coller !

KORBAY D'OR

Quand les fonds publics servent à engraisser les malfrats du privé

Le tribunal vient de condamner en appel deux dirigeants de Korbey d'Or, entreprise privée d'aide à la personne, pour abus de biens sociaux (près de 2 millions d'euros siphonnés d'après le JIR). Cette association fonctionnant à 90 % avec les fonds publics du Conseil départemental et employant quelques 600 salariées a en effet été victime de ces deux prédateurs qui ont utilisé ses fonds pour s'offrir voitures de luxe et immeubles de rapport, à passer des commandes pour d'autres sociétés leur appartenant.

Pour les travailleuses de cette société, le revers de ces détournements

de fonds de la société se traduit depuis des années par des salaires de misère, des contrats à temps partiel, le refus de la direction de prendre en charge leurs frais réels de transports, d'appliquer tout simplement les dispositions du Code du Travail en matière de congés maladie, de paiement des heures supplémentaires ou du travail le 1er mai par exemple, des pressions de toutes sortes entraînant des démissions et des licenciements abusifs.

Le tribunal a condamné ces deux malfrats à 24 mois de taule dont 18 avec sursis avec pose de bracelet en bandoulière, 10 ans d'interdiction de gérer et 5 ans de privation d'éligibi-

lité, la confiscation de quelques biens dont un immeuble du côté de Saint-Louis (le JIR du 3 décembre 2021), mais les deux condamnés ayant fait appel de ce jugement, ils continuent tranquillement à diriger Korbey d'Or comme si de rien n'était !

Si ce jugement a mis en lumière la pratique un peu trop grossière de ces margoulins il n'a en aucune façon condamné le principe même du détournement de fonds publics par des intérêts privés.

Pour que l'argent qu'on leur a volé leur soit restitué les travailleurs ne doivent compter que sur leurs luttes !

DANS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Les droits des femmes attaqués

Coup sur coup, une loi de l'État du Texas et une de l'État du Mississippi viennent remettre en cause le droit à l'avortement. Elles sont contestées devant la Cour suprême. Si cette institution rend, dans environ six mois, une décision contentant les réactionnaires, au moins la moitié des États américains pourraient à leur tour interdire l'avortement.

En 1973, aux côtés du mouvement contre la guerre du Vietnam et de la révolte des ghettos noirs, un grand mouvement pour le droit des femmes avait bousculé les fondements réactionnaires de l'Amérique bourgeoise. Et la Cour suprême avait affirmé le droit à l'avortement. Il s'appliquait à tout le territoire américain.

Les juges de la Cour suprême de l'époque n'étaient pas spécialement progressistes. Ils ne faisaient qu'habiller juridiquement un progrès conquis par les femmes en lutte. Mais dès le milieu des années 1970, une reprise en main par l'État réprima le mouvement noir radical. Le mouvement féministe aussi fut affaibli. Les courants de la droite religieuse, eux, reprenaient l'offensive, limitant dans les faits le droit à l'avortement, en s'en prenant aux médecins ou aux infirmières, ou poussant les cliniques à refuser l'avortement au nom de croyances religieuses.

En 1977, un amendement voté par un Congrès à majorité démocrate refusa que l'assurance maladie pour pauvres, Medicaid, rembourse les

avortements. Très vite on enregistra des décès de femmes essayant d'avorter par elles-mêmes. À présent, la nouvelle loi du Mississippi interdit l'avortement même en cas de viol et d'inceste. Celle du Texas l'interdit dès le premier battement de cellule cardiaque de l'embryon.

Le Parti démocrate et son président Biden, catholique pratiquant affirmant être personnellement opposé à l'avortement, prétendent que ce droit dépend d'une décision des neuf juges de la Cour suprême. Mais non, les droits des femmes ne peuvent être défendus que comme ils ont été obtenus : par la lutte.

Tués par une tornade... et par Amazon

Au moins 88 personnes ont été tuées par les tornades qui ont frappé le centre-est des États-Unis, les 10 et 11 décembre. Parmi elles, au moins six personnes sont mortes dans l'effondrement d'un entrepôt Amazon à Edwardsville, dans l'Illinois.

« Une fois de plus, a déclaré le syndicat RWDSU, Amazon a fait passer ses résultats avant la vie de ses employés. Exiger de ses employés qu'ils travaillent pendant une alerte à la tornade aussi importante que celle-ci est inexcusable. »

À Edwardsville, les services météorologiques ont alerté les habitants par message un peu moins d'une heure avant que la tornade ne frappe à 20 h 33. Amazon a interdit à ses employés d'utiliser leur téléphone portable au travail, afin d'accroître leur productivité. Cette règle avait été



Reuters Drone Base

levée au début de la pandémie, mais elle a été progressivement réintroduite localement. Le chef de la police d'Edwardsville a par ailleurs expliqué que les secours avaient été entravés par le fait que les autorités n'ont pu savoir combien de personnes étaient dans l'entrepôt au moment de l'accident. Dans cette région, les entreprises sont censées avoir des ab-

ris contre les tempêtes, et faire régulièrement des exercices d'évacuation. Or régulièrement Amazon foule aux pieds les règles élémentaires de sécurité, par exemple en temps de canicule ou face à la pandémie. En septembre, pendant la tempête tropicale Ida, qui a tué 14 personnes dans l'État de New York, Amazon avait continué à faire travailler les salariés.

Création d'un syndicat chez Starbucks

Des travailleurs de la chaîne de cafés Starbucks ont réussi pour la première fois à créer un syndicat à Buffalo, dans l'État de New York, aux États-Unis.

Fondée en 1971, la chaîne compte quelque 9 000 cafés dans le pays, et la direction était parvenue jusqu'à présent à y empêcher toute présence syndicale. Elle explique sans rire que ses salariés, qu'elle appelle ses « partenaires », ont d'excellents salaires et prestations sociales, et qu'ils n'ont pas besoin de syndicat. En réalité, l'entreprise mène une guerre sans merci aux salariés qui tentent de s'organiser.

Aux États-Unis, la constitution d'un syndicat dans une entreprise est une procédure longue et complexe, incluant un vote majoritaire à bulletins secrets des salariés concernés, sous l'égide des autorités. Un succès local peut faire tache d'huile, et à l'inverse un échec peut décourager d'autres travailleurs. C'est pourquoi,



Reuters Lindsay Delario

en avril dernier, Amazon avait consacré des moyens considérables pour faire échouer la création d'un syndicat dans un entrepôt à Bessemer, dans l'Alabama.

En août dernier, 50 salariés de trois boutiques Starbucks de Buffalo se sont lancés dans la procédure. La direction a dépêché des cadres pour convaincre les employés de se passer de syndicat. Les cadres ont même

payé de leur personne en nettoyant les toilettes des boutiques concernées, etc. En novembre, l'entreprise a aussi annoncé des augmentations de salaire. En vain. Le syndicat a été créé.

Ce succès, aussi limité soit-il, est aux États-Unis une petite victoire pour tous ceux qui veulent défendre leurs intérêts collectifs.

GUADELOUPE

La paix armée

La levée des barrages de la révolte sociale a été achevée, il y a une dizaine de jours, par une armada policière, après trois semaines de blocage de l'île. Puis, une timide ouverture de discussions s'est mise en place entre le collectif des organisations syndicales et politiques en lutte et les élus locaux.

Vendredi 10 décembre, un protocole « d'accord de méthode » a été signé par les deux parties. En fait, il s'agit pour l'essentiel de la plateforme de revendications du collectif. On sait que l'État demandait au collectif qu'il « condamne les violences » avant d'assurer sa présence. Mardi 14 décembre, l'État était bel et bien absent à la table des discussions. La délégation des élus locaux a alors quitté la salle de réunion.

Autre mépris, le refus du préfet de rencontrer le président de région,

Ary Chalus, à sa demande « *car le ministre ne m'y a pas autorisé* » aurait dit le préfet. Cette réponse digne d'un gouverneur des colonies est une vraie insulte.

Pour la suite des discussions, le collectif a lancé un appel pour venir soutenir la délégation. Déjà, vendredi 10 décembre, plusieurs centaines de militants et sympathisants étaient présents. Samedi matin 11 décembre, environ 500 personnes ont défilé en soutien au collectif. Il s'agit de rappeler à tous que la lutte continue pour obtenir satisfaction sur la levée de toutes les sanctions à l'encontre des personnels qui refusent la vaccination, sur l'amélioration notable du réseau d'eau courante et potable, sur l'augmentation des salaires notamment et sur toute une série de revendications sociales sorties de la révolte populaire. Les grévistes du secteur de la santé et assimilés, ceux d'Arce-

lorMittal ne désarment pas. Nombreux sont ceux qui pensent et disent que seul un rapport de force encore plus important des travailleurs et de la population permettra de faire valoir son mépris au gouvernement et au grand patronat.



MARTINIQUE

Manifestations dans des hypermarchés

Après la révolte sociale, les discussions par « atelier » se poursuivent. Elles se déroulent entre le préfet de région et l'intersyndicale après la levée des barrages populaires par les forces de police.

La mobilisation autour des revendications avancées lors de la révolte se poursuit sous diverses formes. Les manifestants sont contre l'obligation vaccinale et pour la réintégration de tous les suspendus, mais aussi contre la vie chère, pour des emplois pérennes, ainsi que pour d'autres revendications populaires.

Mardi 7 décembre au matin, à la veille de l'atelier sur la vie chère, ils ont décidé en particulier de porter la mobilisation au sein de certains hypermarchés de l'île. Plusieurs dizaines d'entre eux, porte-voix en tête et drapeaux déployés, ont pénétré dans l'hypermarché Leclerc de la

place d'Armes, au Lamentin. Ils s'adressaient aux clients et aussi aux salariés en clamant leurs slogans : « Non à l'obligation vaccinale », mais aussi « Baissez les prix, augmentez les salaires ». Après avoir obtenu la présence du directeur, la représentante de l'intersyndicale lui a indiqué que les manifestants avaient les patrons de la grande distribution à l'œil, car ils les tenaient pour responsables de la cherté de la vie. Une courte prise de parole en direction des salariés a également eu lieu. Puis les manifestants sont repartis en direction d'un autre hypermarché. Le lendemain, ils ont renouvelé la même opération sur des grandes surfaces dans la commune de Trinité. Dimanche 12 décembre, d'autres actions du même type étaient programmées.

Une bonne façon pour les gré-



vistes de la santé et tous ceux qui soutiennent ce mouvement populaire de garder le moral et de montrer qu'ils ne baissent pas les bras, malgré les entourloupes du pouvoir.

La situation coloniale demeure

Si Macron s'est félicité de la victoire du non à l'indépendance dimanche 12 décembre, le scrutin a surtout été marqué par une abstention de 56 %, démontrant que l'appel à l'abstention des indépendantistes kanak a été largement suivi par leur communauté.

Malgré les demandes de report du référendum par les Kanak, pour cause de pandémie et de deuil dans les familles, le gouvernement a voulu en maintenir la date, pressé qu'il était d'en finir avec ces scrutins et escomptant une victoire du non. Il entérine donc le rejet de l'indépendance sans que les principaux concernés ne se soient exprimés. La participation n'a été élevée, à 60 %, que dans la province Sud, celle de Nouméa « la Blanche », en majorité peuplée par les Caldoches, où le non à l'indépendance a fait presque autant de voix qu'en octobre dernier lors du

deuxième référendum.

Cette profonde division entre communautés est en Nouvelle-Calédonie l'héritage de 168 ans de domination coloniale. Sur ces terres, c'est la bourgeoisie française et caldoche, habitant essentiellement dans le Sud, qui s'approprie l'essentiel des richesses, réservant aux travailleurs chômage et bas salaires, encore plus quand ils sont kanak ou des îles voisines du Pacifique.

Aussi, quand Macron a déclaré dimanche 12 décembre que « *ce soir, la France est plus belle car la Nouvelle-Calédonie a décidé d'y rester* », il a réagi à la fois en responsable de l'impérialisme français, satisfait de pouvoir réaffirmer sans difficulté sa présence dans cette région du monde, et en politicien, content d'afficher une victoire. Et quand il a dit que « *la majorité des Calédoniennes et Calédoniens ont choisi de rester fran-*

çais », « *librement* », ignorant délibérément les Kanak, il a affiché son mépris à la fois social et colonial.

Dans les mois qui viennent, l'État français va engager avec les partis nationalistes kanak et les partis loyalistes caldoches des pourparlers sur l'avenir des institutions de l'archipel.

Ces discussions ne changeront en rien la domination de la bourgeoisie française et caldoche en Nouvelle-Calédonie, mais occuperont nombre de politiciens de toutes les communautés.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

